



### Programme des Douanes et de l'Accise

#### Quelques chiffres

- Les produits de contrebande et les produits prohibés le plus souvent introduits au Canada sont le tabac, les spiritueux, les bijoux, les pièces d'ordinateur, le matériel pornographique et les armes à feu.
- Les enquêtes sur le crime organisé figurent parmi les priorités du Programme.

#### Aperçu

La Sous-direction est chargée d'élaborer et d'appliquer la politique, de concevoir la formation et d'en assurer la prestation, d'évaluer le programme et d'encourager la formation de partenariats avec les clients, les intervenants et les partenaires.

La prestation du Programme des Douanes et de l'Accise à l'échelle nationale est assurée par des employés de la GRC. Son mandat est le suivant :

En partenariat avec les clients, les partenaires et la collectivité, faire appliquer au Canada et le long de la frontière les lois relatives à :

- la circulation internationale de marchandises;
- la fabrication, la distribution ou la possession de produits de contrebande (y compris le tabac et les spiritueux);
- la contrebande de produits de haute technologie et de biens stratégiques;
- les règlements imposant des barrières non tarifaires sur la circulation internationale des marchandises.

Le Programme des Douanes et de l'Accise s'attache à former des partenariats nationaux et internationaux afin d'apporter la meilleure réponse aux enjeux policiers. Il enquête sur des infractions à diverses lois (comme la *Loi sur les douanes* et la *Loi sur l'accise*) et règlements connexes; il aide différents ministères fédéraux et organismes internationaux; il informe les communautés et sollicite leur participation afin d'appliquer les techniques policières en matière de résolution de problèmes.

Les initiatives de prévention visant à réduire l'offre et la demande de produits de contrebande constituent des stratégies clés, notamment les efforts pour éduquer et mobiliser les communautés afin de les aider à se protéger contre les activités criminelles des contrebandiers.

#### Autres organismes

Le Programme offre des services de police fédérale de qualité grâce à des partenariats avec différents organismes publics, tels le ministère du Revenu national, le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, Patrimoine canadien et Ressources naturelles, et des associations avec des entités du secteur privé comme Jewellers Vigilance Canada Inc.

Le Programme entretient également des relations solides avec l'U.S. Department of Homeland Security qui regroupe les anciens organismes comme l'United States Customs Service, le Bureau of Tobacco, Alcohol and Firearms et l'U.S. Border Patrol) et d'autres organismes au besoin.

#### Contrebande

Les vastes et longues frontières du Canada, par lesquelles passent une multitude de personnes et de produits, facilitent grandement le passage de produits prohibés ou de contrebande. Les groupes criminels organisés qui se livrent à la contrebande ou à la distribution et la fabrication illégales de produits contrôlés ou prohibés ont des effets socio-économiques néfastes qui doivent être freinés si l'on veut que nos frontières demeurent sécuritaires.

Pour de plus amples renseignements, visitez le site de la GRC à [www.remp-grc.gc.ca](http://www.remp-grc.gc.ca).